



Séance du Conseil municipal du 6 février 2024

Lors de sa séance du 6 février 2024, le Conseil municipal a pris note des communications suivantes qui ne sont pas soumises à un référendum :

Assermentation de Monsieur Christophe BUCHWALDER, Conseiller municipal, entre les mains du président

- Vu l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
- vu les articles 2 et 3 du règlement du Conseil municipal, Monsieur Alain PAUTEX procède à l'assermentation d'un Conseiller municipal.

Monsieur Christophe BUCHWALDER
prête serment.

Monsieur Alain PAUTEX, Président, prend acte de son serment.

Election complémentaire dans une commission

- Vu l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
- vu l'article 75 du règlement du Conseil municipal,

M. Christophe BUCHWALDER est élu membre dans la commission des Grands Esserts.

Veyrier, le 14 février 2024

Le président du Conseil municipal :
Alain Pautex